

L'approche « transversale » des littératures francophones
Les littératures francophones. Questions, débats, polémiques
de Dominique Combe, Presses Universitaires de France,
Licence Lettres », 242 p.

Ching Selao

Numéro 239, hiver 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/65871ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Selao, C. (2012). Compte rendu de [L'approche « transversale » des littératures francophones / *Les littératures francophones. Questions, débats, polémiques* de Dominique Combe, Presses Universitaires de France, Licence Lettres », 242 p.] *Spirale*, (239), 61–62.

L'approche « transversale » des littératures francophones

PAR CHING SELAO

LES LITTÉRATURES FRANCOPHONES.

Questions, débats, polémiques de Dominique Combe
Presses Universitaires de France, « Licence Lettres », 242 p.

Né dans le contexte colonial du XIX^e siècle mais ressuscité par Senghor dans les années 1960, le mot « francophonie » n'a cessé d'être rattaché aux enjeux politiques de la France et de nourrir le soupçon qui pèse sur le substantif autant que sur son adjectif. « *“Francophone” est un mot-tabou, un mot “piégé” qui a si mauvaise réputation qu'on lui préfère des périphrases : “de langue française”, “d'expression française”, “en français”* », écrit Dominique Combe dans son plus récent ouvrage. La dernière périphrase à avoir créé une polémique médiatique est bien sûr celle de « littérature-monde en français » (*Le Monde*, 16 mars 2007). Impossible, dans un ouvrage consacré aux littératures francophones publié après 2007 et, qui plus est, contenant le mot « polémiques » dans son titre, de ne pas revenir sur ce fameux manifeste sonnante le glas de la francophonie et annonçant l'avènement d'une « littérature-monde » non pas multilingue, ce qui serait plus logique, mais en français. Malgré cette prophétie d'une littérature mondiale monolingue, Combe relève l'« *anglophilie* » de plusieurs signataires, entre autres Tahar Ben Jelloun, Alain Mabanckou, Jacques Godbout et Anna Moï. En réaction contre cette anglophilie, le critique rappelle que la reconnaissance rapide et « massive » des écrivains issus d'anciennes colonies britanniques, qui n'est pas exempte de polémiques, n'est pas la preuve d'une ouverture inconditionnelle de l'institution littéraire anglo-saxonne, mais le résultat d'un immense marché où plusieurs centres entrent en concurrence

avec Londres, pour d'ailleurs la surpasser, contrairement à Paris qui demeure le centre de la « *République mondiale des lettres* » francophones (Pascale Casanova, Seuil, 1999). Combe n'hésite pas non plus à souligner le souci de l'image politique des universités anglo-saxonnes, en particulier américaines, dont l'ouverture remarquable aux études francophones témoigne à la fois d'un réel intérêt pour les cultures minoritaires et d'une stratégie pour « *attirer les étudiants issus des minorités, afin de bénéficier des subventions accordées par l'État pour la “discrimination positive”* ». Le critique aspire, par ces arguments, à déconstruire certains « *mythes* » entretenus par les signataires du manifeste mais démentis par les historiens, notamment celui d'« *une colonisation britannique supposée relativement plus souple et libérale [en opposition] à une colonisation française plus brutale* ». Le « retard » de l'institution française face à la reconnaissance des écrivains francophones tiendrait plutôt, selon Combe, au fait que « *la France contemporaine commence à peine à reconnaître sa nature postcoloniale* ».

L'« APPROCHE-MONDE »

Optant pour une approche « *transversale et synthétique* », trop « *rare* » dans le champ francophone « *à la différence du domaine postcolonial anglophone* », Combe fait « *croiser[r] différentes aires des littératures francophones* », du Sud comme du Nord, en plus d'embrasser le vaste monde littéraire anglo-saxon. Cette



approche comparatiste, que l'on pourrait appeler une « approche-monde » exigeant une culture extraordinaire, dont fait preuve l'auteur à maints endroits, peut difficilement éviter les généralités, voire les raccourcis discutables. Les passages sur l'histoire du français et de l'anglais, de même que sur la colonisation britannique qui repose sur les préjugés ethnocentriques et les intérêts économiques, culturels et linguistiques similaires à ceux de la colonisation française, sont extrêmement précis, répondant ainsi pertinemment mais longuement aux arguments des signataires du manifeste. Le critique s'attarde par ailleurs aux rapports conflictuels des écrivains à leurs langues. Citant d'abord les propos d'écrivains africains sur leur rapport à la langue anglaise et sur les « *chicanes* » entre eux (le rebelle Ngugi wa Thiong'o qui a dit « non » à l'anglais, Wole Soyinka qui n'aurait pu être nobélisé sans l'anglais, Chinua Achebe qui a écrit en anglais le classique africain *Things Fall Apart*), Combe aborde ensuite la diglossie des écrivains francophones. Il

y est question du « *monolinguisme de l'autre* » de Derrida, de la « *bilangue* » de Khatibi, de la « *surconscience linguistique* » de Lise Gauvin, du « *butin de guerre* » de Kateb, de l'« *imaginaire des langues* » de Glissant, du « *dualisme linguistique* » analysé par Memmi, du « *droit de mal écrire* » de Ramuz, de la traduction ou de l'auto-traduction chez Beckett... Bref, de nombreux exemples et concepts nourrissent ce que Combe appelle « *les francophonies plurilingues* ».

Mais si le rapport aux langues est examiné de près, certaines affirmations sur les mouvements et les auteurs importants des littératures francophones dites du Sud gagneraient sans doute à être élaborées ou nuancées, surtout dans un livre publié dans une collection à vocation didactique. En quoi consistait exactement l'indigénisme ? Le « *doudouisme* » ? Qui en étaient les représentants ? Un mouvement comme la négritude n'a-t-il pas suscité des polémiques bien avant *Éloge de la créolité* ? Les enjeux étaient-ils les mêmes en Afrique et dans les Caraïbes ? Ces rappels pourraient certes sembler répétitifs au lecteur averti, comme peuvent l'être les propos sur le rapport conflictuel des écrivains, mais ne sont-ils pas nécessaires dans un ouvrage « *pédagogique* » ? En ce sens, est-ce juste d'affirmer que Fanon, souvent cité en raison de son influence dans les études postcoloniales, « *célébra[ît] la Négritude césairienne* » (Memmi parlait pour sa part d'une « *condamnation radicale* » en 1971) ? Ou de réduire Tahar Ben Jelloun, qui a une œuvre importante dans le concert des littératures francophones de tous horizons, à quelques déclarations – tout à fait contestables, il est vrai – sur la francophonie et l'anglophonie ? Puisqu'il s'agit de polémiques, son roman goncourisé, *La nuit sacrée*, n'a-t-il pas soulevé l'ire de certaines féministes ?

LE QUÉBEC ET LES ÉCRITURES MIGRANTES

Le pluriel du titre de l'ouvrage de Combe s'inscrit dans une tendance qui veut insister sur la diversité des littératures francophones. L'expression se veut inclusive, mais ne peut être que problématique pour les chercheurs puisqu'elle implique des connaissances de toute la francophonie littéraire. Comme la Suisse et la Belgique, le Québec occupe une place privilégiée dans ce

livre par rapport à d'autres aires géographiques. Soulignant l'émergence d'une littérature canadienne-française dont le malheur est de ne pas avoir « *sa langue à elle* », comme le constatait avec regret Crémazie dans sa lettre bien connue de 1867, Combe s'arrête ensuite à la période marquante des années soixante où s'impose l'appellation « *littérature québécoise* ». Une attention particulière est accordée aux écritures migrantes, qui dériveraient des « *théories postcoloniales [qui] ont en quelque sorte inventé une catégorie nouvelle : migrancy, la migrance, qui a donné à son tour naissance à la catégorie des littératures ou écritures migrantes* ». On demeure ici sceptique, car n'est-ce pas à Émile Ollivier que l'on doit le néologisme « *migrance* », forgé à partir de la souffrance de son expérience migratoire et de sa vigilance devant les discours sur l'exil ? De même, peut-on dire que « *c'est le succès d'auteurs comme Dany Laferrière [...], Ying Chen [...], Wajdi Mouawad [...], qui a largement contribué à la diffusion du terme, rapidement adopté par les critiques et les universitaires* » ? N'est-ce pas plutôt les universitaires qui ont largement contribué à la diffusion du concept d'écritures migrantes ? Plusieurs écrivains, Laferrière en tête, ont profité de cet engouement tout en dénonçant les inventions des professeurs qui enferment les auteurs d'origine étrangère dans un « *ghetto littéraire* ». Et comment passer sous silence cette affirmation pour le moins malheureuse, aucunement commentée, dans un ouvrage dont l'un des objectifs est pourtant d'analyser les polémiques : « *Monique LaRue, romancière et essayiste, accuse la critique et les éditeurs de favoriser les "Néo-Québécois", qui bénéficient d'un effet d'exotisme, comme les romanciers francophones antillais ou maghrébins à Paris.* » De quoi provoquer une autre polémique...

D'autres erreurs ont également de quoi étonner, comme Laferrière qui serait toujours « *installé au Québec et en Floride* » en 2010 ou l'attribution à Fanon dans la bibliographie de l'article fondateur de Senghor sur la francophonie dans la revue *Esprit* en 1962. L'écrivain Abdourahman Waberi est pareillement victime d'une erreur de « *paternité* » : un de ses articles publié en mars 2006

dans *Libération*, cité à trois reprises, est présenté comme un texte d'Alain Mabanckou. De plus, le prénom de l'écrivain né à Djibouti est tantôt orthographié Abdourrahme, tantôt Abdourrahmane, mais jamais Abdourrahman... Plus près de nous, l'auteure d'origine haïtienne Marie-Célie Agnant devient « *Marie-Céline Agnant* » et Sergio Kokis devient « *Kokkis* ». On se surprend aussi à lire que le premier référendum au Québec a eu lieu en 1980 au milieu du livre, mais en 1981 dans le dernier chapitre, un peu comme le créole qui est la langue officielle en Haïti depuis 1961 et quelques pages plus loin depuis 1965. S'il est possible de classer ces erreurs dans la catégorie des coquilles qui parsèment l'ouvrage, on ne peut toutefois pas mettre sur le compte de la typographie cette phrase placée en note infra-paginale : « *[Le prix du Gouverneur général a été] attribué pour la première fois à un anglophone en 2007, Yann Martel, pour Le Règne (sic) de Pi, ce qui n'a évidemment pas manqué de susciter des polémiques...* ». De quelles polémiques linguistiques est-il ici question ? Finaliste au Prix du Gouverneur général en 2001 dans la catégorie de langue anglaise « *Fiction* » pour *Life of Pi*, Martel n'a d'ailleurs pas obtenu ce prix canadien, même si son roman allait remporter le prestigieux Booker Prize en 2002.

LA POLÉMIQUE

En guise de « *conclusion* », Dominique Combe reprend un article déjà publié au sujet du manifeste paru dans *Le Monde* en 2007. On a la curieuse impression, en refermant le livre, que dans l'histoire des littératures francophones toutes confondues seule cette polémique méritait une analyse approfondie. Les mouvements fondateurs, la question de l'engagement ou de l'oralité, l'écriture des femmes, pour ne pas dire l'écriture féministe, n'ont-ils pas eu leurs lots de débats passionnés et passionnants qui mériteraient autant d'attention ? L'approche transversale et « *multilingue* », quoique intéressante à plusieurs égards lorsque les aires et les corpus sont circonscrits, paraît ici être davantage motivée par le désir de répondre aux écrivains signataires de ce manifeste que par le souci d'offrir une histoire rigoureuse des littératures francophones à partir des débats et des polémiques qui ont marqué leur évolution. †